

3. LE POUVOIR POST-COLONIAL

Les réflexions qui précèdent, ont essayé de constamment montrer la continuité entre les périodes coloniale et post-coloniale. Le transfert du pouvoir à la nouvelle classe politique n'a pratiquement pas entraîné une redéfinition des rôles de l'État. La nouvelle classe dirigeante s'est approprié les instruments de gestion (territoire, économie...).

*estado de par-
ticipação e
de justiça.*

L'État nationaliste s'est forgé dans des revendications qui combinent les idiomes métropolitains (la lutte contre l'exploitation coloniale, pour la démocratie et l'équité sociale) et les répertoires indigènes (la restauration des valeurs culturelles endogènes, la lutte contre l'aliénation culturelle et l'assimilation). La conséquence : une problématique instable et une présentation contradictoire des enjeux de la construction politique et économique nationale.

Il est en effet tout à fait clair que l'État post-colonial a hérité et des formes de gouvernance des démocraties libérales métropolitaines et des formes autoritaires de la gouvernance coloniale. La difficulté de réconcilier les éléments contradictoires de cet héritage est au coeur des projets politiques de la période de l'immédiate indépendance. Les ambitions de l'État post-colonial était triple : a) la consolidation des territoires coloniaux, promus au rang de territoire national par la construction d'un État-nation soustrait la menace de la désintégration. L'instrument privilégié serait une culture nationale capable de contenir les expressions identitaires, ethniques, régionales et religieuses ; b) la construction de structures politiques solides et centralisées pour contenir les forces centripètes, assez flexibles cependant pour permettre l'expression des entrepreneurs politiques locaux et c) la réfection des structures de l'État colonial.

Cette réfection a reconduit certaines caractéristiques, les plus importantes de l'État colonial : le peu de considération pour des mécanismes de contrôle des opérations administratives et politiques et l'absence de responsabilité. Et comme son prédécesseur, la recherche de la stabilité au détriment des procédures de négociations, d'évaluation. Il a voulu être un État unitaire, embrassant l'ensemble des compartiments de la vie économique, sociale et politique des sociétés africaines. Il est ainsi devenu interventionniste, englobant et expansionniste. Une ambition totalitaire que certains segments de la société s'acharneront directement ou indirectement à mettre en échec.

*o processo de
centralização e
de focalização*

En tout cas, en moins d'une décade, les romanciers décrivent les leaders africains comme des despotes cherchant à neutraliser les mouvements sociaux qu'ils avaient mobilisés contre les pouvoirs coloniaux. Les romans de cette période et des périodes suivantes insistent sur l'indifférence des élites quant aux problèmes des masses et sur la centralité du mimétisme contre la créativité indigène. Dans la région ouest-africaine, peuvent être cités : Ayi Kwei Armah, *The Beautiful Ones Are Not Yet Born* (Boston, Houghton Mifflin, 1968), Chinua Achebe, *Man of the People* (Garden City, NY, Doubleday, 1966) et Sembène Ousmane, *Le Dernier de l'Empire* (Paris, L'Harmattan, 1982).

Dans la totalité des situations ouest-africaines, l'indépendance a été obtenue par un seul parti. Dans la plupart des élections multi-partisanes de la veille des indépendances, l'opposition aux partis nationalistes était animée par des partis ethniques et/ou régionalistes. Ils ont été soit absorbés, soit interdits. En effet, la peur de la division et de la fragmentation suivant des lignes ethno-régionales a pris le dessus sur la compétition entre plusieurs partis politiques.

La caractéristique essentielle est le fait que le parti nationaliste en remportant les élections pré-indépendance ou en se faisant transférer le pouvoir après la lutte nationaliste, s'empare de la totalité du pouvoir et contrôle la totalité de l'appareil d'État. Même dans certains cas, les charges principales de la Fonction Publique restent entre les mains des administrateurs coloniaux. Ces situations contradictoires à la mise en place d'un système démocratique sont renforcées par les pressions économiques internes et les contraintes du marché mondial.

Les classes dirigeantes post-coloniales vont ainsi très tôt combiner l'hégémonie politique et le contrôle sans faille de l'économie, en conséquence de l'ensemble des procédures d'enrichissement et d'accumulation. La société civile ne peut, en ces circonstances, se définir que contre l'État. Et c'est dans cet étai du parti unique, du contrôle tatillon des procédures économiques que s'effectue l'encadrement des hommes.

Les partis politiques, à cause de leurs caractéristiques urbaines, n'ont pas pu s'enraciner dans les terroirs. Ils ont donc maintenu les réseaux traditionnels et la chefferie pour leur servir de relais et de moyens d'accéder aux populations rurales. Là où les chefs traditionnels avaient disparu, d'autres organisations sociales (sectes religieuses, les associations de ressortissants...) se sont créées pour servir d'instruments d'intermédiation.

Les partis omniprésents, omnipotents ont fini par entretenir la confusion entre État, partis, classes politiques, clans,

ethnies. Le parti est devenu un instrument d'accaparement des richesses et de redistribution (clientélisme). En conséquence, la gestion politique de l'économie a été volontairement privilégiée au détriment de l'efficacité, de la compétence.

On peut suivre à la trace la trajectoire qui a été la conséquence du mode de gestion post-coloniale des sociétés ouest-africaines :

a) la non participation populaire est une des caractéristiques frappantes de l'Afrique depuis l'indépendance ;

b) une très large exclusion de la société du processus politique ;

c) une centralisation très poussée ;

d) une décomposition/démantèlement des structures de participation et de mobilisation nées de la lutte nationaliste ; une perte progressive des droits individuels et collectifs des populations et

e) une étroitesse de la base politique et nationale des systèmes politiques.

Le Contrat social sur lequel se sont cristallisées les énergies pour la conquête du pouvoir (égalité de droits, droit à l'éducation, droit à l'expression, droit à l'accès et au partage du pouvoir) n'ont pu se matérialiser. Les bases sociales du pouvoir se sont effritées surtout dans les grands centres urbains, en particulier au sein des porteurs de la modernité, la petite bourgeoisie, la jeunesse scolaire et estudiantine.

L'État post-colonial a fonctionné dans la filiation du pouvoir colonial. Le projet d'édification d'une Nation, ou de construction d'État-Nation n'a pas permis de créer une communauté d'intérêt acceptée et assumée.

La crise des années 80 qui s'est traduite par la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel, la fin de la guerre froide et l'implosion des démocraties populaires en Europe de l'Est, les prérogatives de puissances publiques ne sont plus assumées par l'État, de manière satisfaisante. Les ressources disponibles pour la pacification sociale par les mécanismes de redistribution et du clientélisme se font rares.

Les agences d'aides qui ont soutenu le pouvoir post-colonial commencent à changer de langage. Elles insistent sur les questions suivantes : l'aide est conditionnée ; la bonne gouvernance est souhaitée, la gestion contre-productive est contestée.

C'est dans ce contexte que s'effectuent les transitions politiques dites démocratiques. Elles sont confrontées ou portées (suivant la lecture que l'on en fait), par les manifestations spectaculaires des identités, au niveau local, national et international. Les communautés ethniques, régionales, religieuses mais aussi économiques, font découvrir une capacité extraordinaire de mobilisation politique. Et, dans les situations transitoires, la décomposition -ou l'affaiblissement- des capacités coercitives de l'État a mis fin aux mécanismes de contrôle autoritaires qui prévenaient les conflits et antagonismes identitaires. La conséquence, une profonde instabilité politique.

4. LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Les transitions démocratiques sont en cours dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Dans certains cas, elles ont accouché de nouveaux régimes, à l'issue d'élections plurielles. Dans d'autres cas les provisions et procédures politiques ne sont toujours pas acceptées par l'ensemble des acteurs politiques. Dans tous les cas, la crise économique et les programmes d'ajustement structurel mettent en mal les nouveaux édifices politiques.

Mais la transition démocratique, les alternances politiques, en l'absence de vision globale aux défis de l'heure, d'objectifs en rapport aux défis contenus, en l'absence des perspectives pour l'avenir, il y a eu changement d'hommes et non de la classe politique. Les transitions ont permis une circulation -ou une cooptation de nouvelles figures- au sein de l'élite politique.

Les contestations sont encore venues des villes : syndicats, corporations, jeunesse scolarisée ont permis d'imposer des changements pour plus : d'équité, de justice, de transparence, de liberté. Elles ont été une réaction face à l'échec de construction de l'État-Nation et à son incapacité à assumer ses prérogatives. La conséquence a été une désaffection vis-à-vis de l'État, synonyme de contournement, d'opposition radicale, d'adossement opportuniste sans contrepartie et de manipulation partisane ou soustraction absolue à son autorité.

Transitions

Les transitions démocratiques, à cause de leur caractère souvent inachevé, de la déficience de leur organisation, de l'étroitesse de la base sociale leurs constituants (dans les situations de conférence nationale) n'ont pas aidé à répondre, de manière précise, aux défis suivants :

✓ - de cristalliser les énergies autour des objectifs précis devant permettre de s'attaquer aux causes structurelles de la crise présente,

- ✓ - de forger les nouvelles perspectives de gestion de la chose publique (transparence et moralisation des rapports gouvernants/gouvernés),
- ✓ - de construire une vision nouvelle, un projet de société porteur d'un nouvel État, d'un nouveau pouvoir.

Elles ont certes permis une certaine alternance de se faire sans que le nouveau pouvoir démocratique ne soit en mesure de se doter d'outils de dialogue, de concertation, de gestion de crise, lui permettant de prendre en charge la société. L'extraordinaire prégnance du clientélisme et des manifestations identitaires court-circuite les logiques de cosmopolitisme du politique. Le territoire national semble céder sous la poussée de frontières internes et l'État cède du terrain face aux coups de boutoir des revendications de quartiers, d'originaires, de structures religieuses (islamiques et chrétiennes), des groupes de pression etc.

*pachidas poli-
ticiars.*

Les forces du changement ne paraissent pas en mesure de redéfinir les cadres d'un État démocratique. Les nouveaux espaces de liberté sont surtout des espaces de déploiement de revendications d'ordre corporatistes. Une jeunesse frondeuse et anxieuse occupe de plus en plus les territoires urbains, pour défendre sa situation de rente (élèves et étudiants) et contraindre les classes dirigeantes à plus de moralité dans la gestion des ressources publiques.

Les bases des partis politiques ne leur permettent pas d'être porteurs d'un projet global. Il est pourtant clair que le multipartisme, la presse indépendante, etc., ont permis de mettre fin aux pratiques suivantes :

- à la confusion entre État-Élites politiques-clans-partis politiques,
- à l'illusion de l'État providence,
- à l'arrogance et la permanence du pouvoir.

Cependant, de nombreuses questions demeurent, concernant le futur des systèmes politiques africains, surtout pour ce qui concerne la nature du projet politique et économique. Les questions suivantes auxquelles le texte de A. Bourgi et Pierre Weiss a essayé de donner une réponse, réponse enrichie par les discussions de l'atelier sont les suivantes:

- a) quels sont les acteurs qui sont porteurs du projet de démocratisation des sociétés ouest-africaines ?

b) quels symboles pour la réfection démocratique ? Qui est-ce qui symbolise la démocratie ? La symbolique démocratique est-elle mobilisatrice au-delà de l'élite, et des sollicitations opportunistes pour des raisons identitaires ? Doit-elle (est-elle capable) d'user des répertoires indigènes, des héritages coloniaux, religieux ou exclusivement des idiomes occidentaux ? Comment penser le retour des anciens acteurs (élites économiques et politiques) des périodes précédentes ou de leurs héritiers ?

c) la démocratisation est-elle capable d'engendrer une structure économique plus performante ? Permet-elle une plus grande transparence de l'administration des choses et du gouvernement des hommes. A quels prix et conditions et pour quels gains ? Et si la ville est le moteur de l'économie est-elle centrale dans la structuration et la marche des systèmes politiques ? Lieu du pouvoir et de la contestation politique, site d'invention des mutations, la ville détermine-t-elle la légitimité du pouvoir, aux registres, politique, économique et numérique, en termes de poids électoral ?

d) Comment mesurer la légitimité d'un pouvoir politique ? Est-ce le poids électoral, la base sociale et/ou la capacité à formuler une bonne politique et à la faire partager ?

e) A-t-elle la capacité d'engendrer une orientation favorable à l'intégration sous-régionale, tant au niveau économique que politique. Permet-elle de mieux gérer et de mieux faire bénéficier l'économie des flux migratoires.

Certaines des conclusions qui ont été retenues mettent en tout cas l'accent sur une refondation/réhabilitation de l'État et des sociétés ouest-africaines. L'objectif est de trouver des solutions autres que les réactions émeutières et le repli identitaire. La précarité et l'instabilité qui caractérisent les sociétés politiques ouest-africaines sont productrices du meilleur et du pire pour l'avenir de la région.

Les éléments suivants ont été retenus :

1. la mise en place de réseaux d'information, au niveau national et régional,
2. la création de structures régionales d'enseignement et l'enseignement français au Nigéria et de l'anglais dans les pays voisins,
3. la formulation de réponses précises aux questions suivantes :

a) La gestion des affaires au plus haut niveau, sur la base d'une gouvernance démocratique : méthode de gouvernement, choix des politiques, des hommes politiques et

transformations des édifices constitutionnelles. L'État pourrait se redéployer par une décentralisation judicieuse et une articulation à un ensemble plus large. La nouvelle gouvernance combinerait ainsi un niveau local, un niveau national et un niveau sous-régional. A tous ces niveaux, il aura un rôle d'arbitrage et de régulation entre différents acteurs et différents intérêts, par un contrôle rigoureux des règles du jeu.

b) l'existence d'un projet de société, combinant vision et contrat social avec comme principaux objectifs : une solution à la marginalité et à la crise des sociétés urbaines, à la paupérisation des sociétés rurales, une politique fiscale productive, la réduction de l'hostilité des sociétés à l'endroit de l'État ;

(c) la définition de priorités de développement, en réinvestissant les secteurs-clefs pour développer les ressources humaines et leurs capacités productives. L'État devra, dans le même élan, se retirer des domaines sans utilité sociale. Devra-t-il pour autant ne plus se préoccuper d'économie ?

(d) la création d'une culture publique et démocratique d'appropriation de l'État, dans toutes ses dimensions (droits et devoirs) qui est le seul mécanisme de restauration de la légitimité de l'État, donc de sa reconstruction ; c'est-à-dire la revendication de son utilité sociale. On mettrait ainsi fin à la culture de rente et de patronage, principaux modes de socialisation, d'encadrement, d'enrichissement et de redistribution des trois dernières décennies.

e) la définition d'une nouvelle citoyenneté engagée et responsable, reposant sur des dynamiques concrètes de différences et de volonté de vivre en commun. L'acceptation des différences et l'activation des corporatismes, non pas contre mais au service de l'État favoriseraient des logiques de négociations et de compromis plutôt que d'affrontements et d'antagonismes.

f) le repositionnement de l'Afrique dans le monde afin de trouver les réponses les meilleures à la marginalisation de l'Afrique et à son endettement.

g) l'Éducation/formation seront à la fois cause et effet de cette entreprise de réfection politique des sociétés ouest-africaines.

Les questions ici retenues ne rendent pas compte en totalité de la complexité des situations ouest-africaines, cependant leur caractère structurant permet de répondre aux interrogations liées au défi de comment Reprofiger l'État africain.